



## EXTRAIT DE DELIBERATION DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

Séance du 22 mai 2023

L'an deux mille vingt-trois et le vingt-deux mai à 18 heures, le Conseil de Communauté régulièrement convoqué par courriel en date du 15 mai 2023 s'est réuni dans la salle du Conseil Communautaire à Magalas, au nombre prescrit par la loi, sous la présidence de Monsieur Francis BOUTES, Président.

### Délégués Titulaires Présents :

Mesdames Alice ARRAEZ, Emmanuelle AZEMA - CARLES, Lydie COUDERC, Monique CROS, Catherine FIS, Francine GERARD, Martine GIL, Marie LORENTE, Alba PALOMARES, Séverine SAUR, Lyria VERLET.

Messieurs François ANGLADE, Gérard BARO, Mathieu BENEZECH, Jean BLANQUEFORT, Philippe BOUCHE, Francis BOUTES, Bruno CRISTOL, Jacques DHAM, Alain DURO, Michel FARENC, Francis FORTE, Lionel GAYSSOT, Sylvain HAGER, Jean-Claude MARCHI, Gérard NICOLAS, Joël RIES, Guy ROUCAYROL, Pierre-Jean ROUGEOT, Michel SALLES, Alain SICILIANO, Jean-Pierre SIMO-CAZENAVE, Robert SOUQUE, Michel TRILLES, Jean-Michel ULMER.

### Absents :

Mesdames Corinne CONSTANTIN, Marie GARCIA-CORDIER, Sylvie LERMET, Sandrine MICHAUD.

Messieurs Patrick BOURRAND FAVIER, Francis CASTAN, Jean-Michel GUITTARD, Alain JARLET, Jacques ROMERO, Thierry ROQUE.

### Délégués suppléants

Mme Béatrice TEROL représentant Mme Sylvie LERMET

M. Patrick BOURRAND FAVIER donne procuration à Mme Alice ARRAEZ  
M. Jean-Michel GUITTARD donne procuration à M. Sylvain HAGER  
Mme Marie GARCIA-CORDIER donne procuration à Mme Alba PALOMARES  
M. Alain JARLET donne procuration à Mme Martine GIL  
M. Jacques ROMERO donne procuration à M. François ANGLADE

Le quorum étant atteint, l'Assemblée peut délibérer.  
Madame Lyria VERLET est élue secrétaire de séance.

### **131-2023 Maitrise d'oeuvre Hangar technique de l'eau**

Vu la délibération n°134-2022 en date du 13 juin 2022 autorisant le lancement de la consultation pour le choix de la maîtrise d'œuvre en vue de l'aménagement du hangar technique de l'eau à Murviel Lés Béziers ;

Vu l'attribution du marché de maîtrise d'œuvre à Monsieur Olivier Canal architecte DPLG par délibération n° 164-2022 en date du 11 juillet 2022

Considérant les modifications apportées au projet initial notamment en matière d'extension et de mise aux normes du bâtiment portant le projet définitif à un montant estimatif de travaux de 433 110.00€HT – montant initial de 125 000€

Vu la nouvelle consultation et le devis le moins disant présenté par Monsieur Olivier Canal domicilié 1 avenue des Condamines à Murviel Lés Béziers-siret 494 257 215 00017 pour un montant de 38 979€ HT incluant une mission complète + OPC

Pour information les missions complémentaires nécessaires à la réalisation du projet sont estimées de la manière suivante :

- Bureau étude fluide : 4 000€
- Etude de sol : 3 000€
- Bureau étude structure : 5 700€
- Bureau contrôle L et STI : 7 000€
- Coordonnateur SPS : 7 000€

### **LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

Après avoir entendu l'exposé de son Président et après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents,

### **AUTORISE**

Le Président

-A SIGNER le marché de maîtrise d'œuvre pour la réalisation des travaux d'aménagement du hangar technique de l'eau à Murviel Lés Béziers avec Monsieur Olivier CANAL Architecte DPLG domicilié 1 avenue des Condamines à Murviel Lés Béziers -Siret : 494 257 215 00017 pour un montant total prévisionnel de 38 979€HT pour la mission complète + OPC

-A consulter et signer les contrats avec les opérateurs pour la réalisation des missions connexes

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Pour copie conforme.

**LE PRESIDENT,** .

